

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D28-2013

Séance du 25 avril 2013 - Convocation du 18 avril 2013

Compte rendu affiché le 3 mai 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

### Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. GUENNAT, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mme COIN, Mme ROGER, Mme DEBORDE, M. MARTIN-RABAUD, Mme BARTHOD, M. MANIKAS.

### Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, Mme FERNANDES par Mme COIN, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD, Mme ARTETA par Mme BARTHOD, Mme ORIOL par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	28
Exprimés	28

### Objet : Travaux Église Notre Dame de l'Assomption

Le programme de réfection de l'église Notre-Dame de l'Assomption a démarré en 2007 avec la toiture et les clochers. Ce programme est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du fait du caractère patrimonial du bâtiment. Comme il a été présenté lors du vote du budget, une nouvelle phase de travaux est nécessaire, cette fois pour les restaurations intérieures. Ces travaux ont pour objet : la réfection des peintures intérieures, murs et voûtes de la nef, du transept et du chœur ; le renforcement de la tribune ; amélioration de l'éclairage intérieur. Une consultation a été lancée en vertu du Code des Marchés Publics avec les lots suivants :

- Lot 01 – Échafaudage - Protections
- Lot 02 - Préparations - Peinture intérieure
- Lot 03 - Renforcement métallique tribune
- Lot 04 - Menuiseries bois intérieures
- Lot 05 - Électricité - adaptation éclairage intérieur

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 avril 2013 pour émettre un avis sur l'attribution par lot.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU le Budget Primitif,
- VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 Avril 2013,
- **APPROUVE l'attribution des marchés de la manière suivante :**
  - Lot 01 – Échafaudage – Protections : Everest Échafaudages Sarl : 47 792,64 €
  - Lot 02 - Préparations - Peinture intérieure – Lardy SAS (St Genis Laval) : 88 424,50 €
  - Lot 03 - Renforcement métallique tribune – VL Constructions Sarl (Neuville) : 51 081,40 €
  - Lot 04 - Menuiseries bois intérieures - Eurl MDE CHAZAUD (La Tour de Salvagny) : 12 643,93 €
  - Lot 05 - Électricité - adaptation éclairage intérieur – Botazzi Sas (Dardilly) : 19 887,15 €
- **APPROUVE le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter toute subvention relative à ces travaux,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le 2/05/2013

Publication ou affichage le 02/05/2013

Fait à Neuville-Sur-Saône, le 30 avril 2013

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.



Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 25 avril 2013  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.

